

# Bientôt 170 éoliennes en mer ?

## Barfleur

Le Premier ministre Jean Castex vient d'annoncer un deuxième parc éolien au large de Barfleur, à côté du projet en cours.

En déplacement sur le chantier du parc éolien en mer de Saint-Nazaire, samedi 28 août, le Premier ministre Jean Castex a annoncé souhaiter lancer un nouveau projet éolien en mer au large de Barfleur, qui s'ajouterait à celui officialisé il y a quelques mois. "Il y a eu un débat public qui a été conduit en Normandie en 2019 et en 2020, qui a permis d'identifier une zone au large de Barfleur, à 32 km des côtes", a indiqué l'entourage de Jean Castex, expliquant que le gouvernement voulait désormais "étudier une extension de ce premier projet, dans la même zone, juste à côté", avec pour objectif de "mutualiser certains équipements et notamment le raccordement". Le gouvernement a annoncé la saisine de la Commission nationale du débat public prochainement.

### "Ce n'est pas une surprise"

Environ 160/170 éoliennes d'une hauteur de 260 m au-dessus de la mer devraient donc être érigées. Le premier parc devrait sortir de mer en 2027/2028. Pour Christiane Tincelin, adjointe au maire de Barfleur et présidente d'Éolarge, association née en décembre 2020 et destinée à



Environ 160/170 éoliennes d'une hauteur de 260 mètres au-dessus de la mer devraient être érigées au large de Barfleur.

préservier le littoral et le patrimoine du Val de Saire et de l'Est Cotentin, cette annonce n'est pas une surprise. "En juillet, pendant la réunion publique, les représentants de l'État ont annoncé que le parc produirait du courant en continu, ce qui nécessite une grosse production d'énergie. On a vite compris que le premier parc d'1 gigawatt, soit 80 éoliennes, ne serait pas suffisant et qu'il y aurait un deuxième parc", a-t-elle expliqué le 31 août.

Une zone de 500 km<sup>2</sup> est à l'étude. La superficie avait été précisée dans le décret le 4 décembre 2020. Ce dernier posait les

fondements juridiques du premier parc. L'association Éolarge privilégie "la zone la plus à l'est possible de manière que l'impact soit le plus faible possible. Mais on les verra par beau temps", prédit la présidente. "A 32 km des côtes, c'est trop près. Les nouvelles installations au Danemark sont placées à 50 km environ. C'est la première fois, en France, qu'on aura des éoliennes aussi hautes. Plus ce sera loin, mieux ça vaut", commente le maire de Réville, Yves Asseline. Il fait partie des élus membres du conseil d'administration de l'association. "Ce ne sera pas sans incidence sur la pêche,

nous devons protéger les paysages et le tourisme", estime-t-il.

### Des points de vigilance

"Ce projet existe. Nous sommes prêts à l'accepter mais pas à n'importe quelle condition. Nous faisons valoir la richesse de notre côte", souligne Christiane Tincelin. La question des Tours Vauban est cruciale, puisqu'elles sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. "On ne peut pas perdre ce classement, qui aurait une conséquence sur les 12 sites français des forteresses de Vauban". Pour Éolarge, ces parcs ne doivent également pas détruire les emplois touristiques. S'ajoute le sort des pêcheurs: "sans tomber dans la radicalisation, il faut défendre leur intérêt, ils sont déjà affectés par le Brexit et l'évolution climatique". L'association souhaite enfin que "les raccordements se fassent dans les meilleures conditions possibles".

### Prochaine réunion publique

Une réunion publique aura lieu le 17 septembre, à 18 h 30, à Saint-Vaast-la-Hougue. Elle portera principalement sur les tours Vauban. Cette réunion sera organisée en présence de la DREAL, avec le cabinet K-Urbain et ses co-traitants qui feront un retour sur l'étude paysagère produite l'année passée. Ils lanceront leurs travaux sur la définition du caractère patrimonial "Unesco" des tours, objective de la vision contemporaine du territoire.

## Zone d'implantation des parcs éoliens

